

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14 POUR : 13 CONTRE : / ABSTENTION : 1	L'an deux mille vingt-deux Le 18 octobre à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Cernex, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : le 13 octobre 2022 <u>Secrétaire de séance</u> : Nadine CUSIN
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Thierry DEFFAYET, Pascal GROSFORT, Odette LAUDE, Virginie JACOTTET, Jérôme WAHL, Agnès RICHARD, Delphine BACHELLERIE, Gaël MENETRIER, Cécile CASSOU-LENS <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Estelle SIMONIN, Martin PHILIPPS <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Arnaud POLLET	

Délibération n°D22-29

OBJET : Décision modificative n° 3 du budget principal

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux ajustements en annexe, afin de régulariser les opérations sur le budget prévisionnel 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE** la décision modificative en annexe.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme,

Le Maire,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 19/10/2022
Transmise en Sous-Préfecture le 19/10/2022
Affichée le 19/10/2022